

dans le couvent de Sainte Ursule de ceste ville. Dieu lui fasse la grace de persévérer en ceste sainte vocation. *Melior est dies una in atriis Domini super mille...*

*
*

Au mois de septembre de la mesme année passèrent en ces quartiers les régiments de Champagne et de Falsbourg, et logèrent à la Tourette, Saint-Nizier, Saint-Maurice, Périgneux, rapportant beaucoup d'incommodités aux lieux où ils passèrent. Dieu soulage son pauvre peuple tant affligé.

*
*

En décembre de la mesme année, la compagnie d'ordonnance de M. le Gouverneur fut envoyée établir garnison en ceste ville, pour un mois, et ce pour la seconde fois dans la mesme année, au grand mécontentement des habitans de se voir si souvent visités par des personnes qui ne savent apporter de bonheur dans une ville, mais au contraire beaucoup d'incommodités et grandes dépenses pendant les rigueurs de l'hiver.

1630.

Le 6^e jour de l'année 1630, sur les huit heures du soir, décéda M. l'Esleu de Fornier, mon oncle, après avoir souffert les incommodités grandes d'une fièvre quar te continue, l'espace de trois mois, regretté de tous ceux qui l'avaient cogneu et fust enterré le 8^e jour de la mesme année. Dieu lui fasse miséricorde.

Le 16^e jour du mesme mois et au décéda messire Pierre Valenson, prestre habitué en l'église de Saint-Bonner.

*
*

Le 15^e jour du mesme mois, la Compagnie de M. le Gouverneur finist le mois de garnison, en nostre ville, et se retire à Saint-Germain-Laval.

*
*

Naissance de mon 7^e enfant. Le 13^e de juin 1630, ma femme, Jeanne Berthon, s'est délivrée d'un fils, lequel est né sur les deux